

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le 20 juin 2025, les associés de la société AG7, Société par actions simplifiée, au capital de 500,00 €, sise 53 bis avenue Jean Lebas, 59100 Roubaix, immatriculée au RCS Lille Métropole 983 202 979, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président associé.

Sont présents :

- **Monsieur Hamza BEN YOUSSEF.**

Né le 10 MAI 1994 à Tunis (Tunisie).

Domicilié 353, rue de la Collinière 59230 Saint Amand Les Eaux.

Et

- **Monsieur Billele BEN YOUSSEF**

Né le 13 février 1998 à Jerba (Tunisie)

Demeurant 26 bis rue de l'Hospice à Roubaix 59100

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide à l'unanimité :

- de modifier l'objet social de la société comme suit :

Objet principal : Snacking

Objet secondaire : Alimentation Générale, Sandwicherie, Bazar, Bricolage et décoration, Hygiène et produits d'entretiens

- de modifier en conséquence l'article des statuts relatif à l'objet social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Roubaix, le 20 juin 2025

Le Président

BEN YOUSSEF Hamza



Billele BEN YOUSSEF

